

Parcours Actualisation Sociale 2024

Collaborateurs cabinet comptable

A noter:

Séances animées par Olivier CASTELL

Expert en droit social, juriste aux Editions TISSOT, spécialiste des formations en cabinet comptable.

D'autres demi-journées pourront être rajoutées en cours d'année en fonction du besoin

Objectif

Actualiser tout au long de l'année ses connaissances en matière de législation sociale et mise en pratique.

Public

Collaborateur de cabinet comptable sur la gestion sociale

Prérequis

Maitriser la réalisation Des bulletins de paie

Formateur

Voir encadré ci-dessus Experts en formation pour adultes

Annecy-le-Vieux Dates 2024

Groupe 1:

07/03/24 - 8h30-12h00 13/06/24 - 8h30-12h00

17/09/24 - 8h30-12h00 - 13h30-17h00

12/12/24 - 8h30-12h00

Groupe 2:

07/03/24 - 13h30-17h00 13/06/24 - 13h30-17h00

19/09/24 - 8h30-12h00 - 13h30-17h00

12/12/24 - 13h30-17h00

Contact

Durée: 1 séance par trimestre soit 17.5 heures de formation

Tarif: 685 € HT/collaborateur

Formation en présentiel pour un groupe de 4 à 15 pers maxi

Réf: MGRT50

Eléments du Programme

Le programme est susceptible d'évoluer jusqu'à la veille de la formation en fonction des dernières évolutions réglementaires ou des dernières jurisprudences.

Les séances sont organisées sur ½ journée, en groupe restreint, le matin ou l'après-midi + 1 journée complète dans l'année

QUELQUES EXEMPLE DES PRINCIPAUX THEMES ABORDES

Paie

Calcul des plafonds des taux réduits allocations familiales et maladie

CESU et bons cadeaux 2024

Epargne salariale

Déduction forfaitaire spécifique

Réduction sociale embauche des sapeurs-pompiers volontaires

Principe de rattachement des éléments de paie

PPV

Majoration de la cotisation ATMP

Titres restaurants

Exonération frais de transport domicile-lieu de travail

Embauche:

Proposition d'embauche en CDI à un CDD ou un intérimaire

Aides à l'embauche

Avenant contractuel et promesse d'embauche

Clause de non-concurrence : renonciation et manquement du salarié Salariés mis à disposition par un groupement et décompte des effectifs

Durée du travail :

Temps partiel thérapeutique

Congés payés : suivi des règles en cas d'absence

Indemnisation du temps de trajet domicile-lieu de travail

Arrêt maladie et fausse couche

Preuve de la prise des RTT

Forfait jours et suivi de la charge de travail

Formation:

Congé de VAE

Disciplinaire et rupture des contrats :

Enregistrement des entretiens préalables : régime des preuves déloyales

 $\label{licenciement} \mbox{Licenciement disciplinaire contre licenciement pour insuffisance professionnelle}$

Congés payés et licenciement

Modalités pédagogiques

Identification des enjeux concrets des changements du droit du travail, échanges avec les participants pour répondre aux problématiques particulières. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : accompagnement par le référent AFPI

Validation:

Évaluation de fin de stage -Attestation de fin de formation

